

6 QUESTIONS SUR WIKILEAKS, LE NAPSTER DU JOURNALISME

LE 4 DÉCEMBRE 2010 OLIVIER TESQUET

WikiLeaks est-il vraiment transparent? Fallait-il publier les mémos diplomatiques? Nous apprennent-ils quelque chose? Le processus est-il réversible? Assiste-t-on à une évolution structurelle de la société? OWNI essaie de répondre à ces interrogations.

Près d'une semaine après le début de leur mise en ligne, les mémos diplomatiques révélés par WikiLeaks continuent d'agiter le landerneau politico-médiatique. Alors que les précédentes fuites orchestrées par Julian Assange étaient vite circonscrites – le bruit sourd était suivi d'un silence de mort -, cette nouvelle publication fait durer l'acouphène, et les oreilles n'ont pas fini de siffler. En choisissant d'échelonner la sortie des documents en sa possession, le site s'impose comme le Napster du journalisme, la première mouture imparfaite d'un outil voué à changer la face d'une profession, sinon deux: celle du journalisme, et celle de la diplomatie. Comme Napster, WikiLeaks a ouvert la boîte de Pandore en imposant un intermédiaire en marge du système. Comme Sean Parker, Julian Assange est un homme avec une vision. Comme lui, il a plein d'excès. Retour sur six jours de débats passionnés en six questions.

Transparence = totalitarisme, vraiment?

NON. "La transparence absolue, c'est le totalitarisme". **Nicolas Sarkozy, François Baroin, Hubert Védrine**, tous ont agité la formule comme un chiffon rouge pour fustiger la nouvelle fuite coordonnée par WikiLeaks, et l'irresponsabilité qui consiste à mettre en ligne 250.000 mémos classifiés par le département d'Etat américain. A la vérité, la paternité de cet élément de langage devrait même être revendiquée **par Henri Guaino**. En septembre 2009, le conseiller du président de la République s'était emporté contre le web, accusé d'offrir une caisse de résonance disproportionnée à "l'affaire Hortefeux" (les arabes, les auvergnats, quelques problèmes):



L a transparence, ça veut dire qu'il n'y a plus d'intimité, plus de discrétion [...] Pour l'instant nous n'avons pas appris collectivement à nous servir de la meilleure façon des nouvelles technologies de communication. Internet ne peut être la seule zone de non-droit, de non-morale de la société, la seule zone où aucune des valeurs habituelles qui permettent de vivre ensemble ne soient acceptées. Je ne crois pas à la société de la délation généralisée, de la surveillance généralisée.



Quel rapport? Ce flash-back permet de comprendre pourquoi le débat est aujourd'hui mené à contretemps. Moins que le contenu, c'est le processus qui effraie la classe politique dans son ensemble. D'ailleurs, certains ne se sont-ils pas enflammés contre WikiLeaks, tout en précisant que le public n'apprenait rien de nouveau dans ces révélations? A tous ceux qui croiraient encore à la soi-disant "transparence absolue" de l'organisation, voici une preuve irréfutable: aujourd'hui, 4 décembre 2010, à 15h, WikiLeaks n'a pas publié 250.000 documents **sur son interface dédiée** (qui d'ailleurs, est inaccessible). Il y en a un peu plus de 597, comme l'atteste la capture d'écran ci-dessous, réalisée vendredi (MàJ de 15h50: selon certaines informations, il y aurait désormais **842 mémos disponibles**).



Currently released so far...
597 / 251,287

Tous ces télégrammes ont été publiés après que les cinq rédactions partenaires (le Guardian, le New York Times, Der Spiegel, Le Monde et El Pais) les aient parcourus, étudiés, contextualisés, vérifiés. Comme l'écrit Sylvie Kauffmann, la directrice de la rédaction du Monde, après qu'ils en aient **"soigneusement édité"** le contenu. Et comme l'a confirmé Julian Assange **dans un chat avec les internautes du Guardian** vendredi, ce sont les rédactions qui choisissent les informations qu'elles publient. En d'autres termes, elles choisissent également celles qu'elles ne publient pas.

Fallait-il publier ces documents ?

OUI. Plutôt que de s'interroger sur le bien-fondé de l'action de WikiLeaks, il faudrait reformuler la question en ces termes: le site de Julian Assange aurait-il publié les documents sans l'assentiment des rédactions partenaires? Aurait-il massivement mis en ligne 250.000 mémos si les médias avaient refusé d'entrer dans la danse? C'est loin d'être sûr. On peut moquer l'arrogance et la mégalomanie d'Assange, mais cette fois-ci, difficile de pointer du doigt son irresponsabilité.

Mais il y a une seconde question. Est-ce aux gouvernements de protéger les secrets, ou est-ce le rôle des journalistes? Max Frankel, vétéran de la profession, lauréat du Prix Pulitzer, **y répond parfaitement**, en rappelant le rôle dévolu à chacun:



C'est aux gouvernements, pas à la presse, de garder les secrets tant qu'ils le peuvent, et de s'ajuster vis-à-vis de la réalité quand ceux-ci sont découverts. C'est le devoir de la presse de publier ce qu'elle apprend, et de trouver l'information où elle le peut quand on lui refuse d'y accéder.



Nous sommes là dans une zone grise. Certains considèrent que ces documents ont été volés, ce qui voudrait dire que Le Monde, mais aussi OWNI, sont coupables de recel. La situation est bien plus complexe que cela, comme en atteste la difficulté pour l'armada de juristes dépêchée par l'administration américaine à fermer WikiLeaks. Comme le résume un excellent article de The Economist, **"WikiLeaks est une innovation légale, pas une innovation technique"**. Je serais presque tenté d'aller plus loin: et si Julian Assange était une forme aboutie de néo-luddisme, qui privilégie la construction au bris des machines? L'utilisation du chiffrement ou le recours systématique à la technologie ne sont pas l'essence de WikiLeaks. Si tel était le cas, **"le site aurait ouvert ses portes il y a dix ans"**. Ce qui fait le sel de l'organisation, c'est sa volatilité, née des pare-feux légaux qu'elle a mis en place, en installant des serveurs aux quatre coins du monde par exemple.

Ces documents sont-ils utiles ?

OUI. En un sens, **et je l'ai déjà écrit quelques heures avant la fuite**, cette nouvelle fuite ressemble à la révélation d'un "off" géant. Si les précédentes publications concernaient des rapports militaires, écrits par des appelés du contingent, les télégrammes sont inédits parce qu'ils proviennent de l'"élite", la classe diplomatique. Non seulement WikiLeaks rompt le off, mais le site le fait dans des proportions impressionnantes. La valeur absolue impressionne autant, si ce n'est plus, que le contenu.

Dans ce nouvel écosystème des médias (où les cinq rédactions partenaires jouent le rôle de médiateur ou de tampon), Assange a très bien compris le rôle que pouvait jouer son site: celui d'un réceptacle pour tous les informateurs du monde échaudés par le manque de légitimité de la presse traditionnelle. En les regardant de près, on remarque que la plupart des articles publiés dans la presse, rédigés par des spécialistes de chaque dossier – qu'il s'agisse du nucléaire iranien ou des rouages de l'ONU – sont articulés de la sorte: "ces informations corroborent ce que l'on savait déjà". En creux, "mais que l'on avait pas forcément publié".

De l'avis de ses détracteurs, WikiLeaks offrirait les coulisses du monde vues à travers une meurtrière. C'est faux, précisément parce que ce grand déballage pousse, et même force, les rédactions à mettre tous les éléments de contexte sur la table. C'est la "**réhabilitation du journalisme d'expertise**", comme l'écrit Patrice Flichy dans Le Monde.

Il y a même une question corollaire, structurelle: ces documents vont-ils changer quelque chose? Dans les couloirs d'une grande chaîne de télévision, **Dominique Moïsi**, conseiller spécial de l'IFRI et professeur à Harvard, me confiait que cette fuite marquerait peut-être "*le retour de la valise diplomatique, ainsi que la fin des ambassadeurs hôteliers*". Et il s'en réjouissait.



Le processus est-il réversible?

NON. N'en déplaise aux plus sceptiques, cette fuite n'est pas un épiphénomène. Depuis quelques heures, le vocable "*guerre de l'information*" **fait son grand retour**, alors même qu'il avait disparu des radars. Pourtant, chez les futurologues **de la trempe de Toffler**

comme chez les chercheurs les plus sérieux, l'infoguerré existe depuis près de quinze ans. Et WikiLeaks en est sa nouvelle caractérisation. De la même manière que les services de peer-to-peer ont changé la face de l'industrie de la musique en introduisant le téléchargement illégal, le site bouleverse la chaîne alimentaire des médias en y injectant sa culture pirate.

Sans souscrire les yeux fermés au discours de WikiLeaks, il faut essayer de porter le regard plus loin : peut-être s'agit-il d'une évolution structurelle du journalisme d'investigation, en même temps qu'un nouveau stade de la société de l'information **chère à Castells**. En leur temps, les révélations de Woodward et Bernstein sur le Watergate, comme les **"Papiers du Pentagone"** de Daniel Ellsberg (qui révélaient les mensonges des administrations Kennedy et Johnson au Vietnam) n'ont pas été accueillis favorablement. Le second fut même jugé pour cela. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se demandent si WikiLeaks peut vivre au-delà de Julian Assange. Il l'a suffisamment répété, son organisation est "un concept".

Pourrait-il arriver la même chose en France?

PEUT-ETRE. On pourrait l'imaginer, bien sûr, même si un obstacle majeur se dresserait sur la route: le secret défense est beaucoup plus verrouillé en France qu'aux États-Unis. Avec l'affaire de Karachi, le gouvernement a répété sa volonté de faciliter le processus de déclassification des documents, en rappelant aux magistrats qu'ils étaient tout à fait libres d'envoyer leurs requêtes à la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), l'organisme indépendant chargé de statuer sur le sujet. Mais, en 2009, le Parlement a voté la classification de 19 lieux **dans sa loi de programmation militaire**. Seul le Premier ministre peut donner son accord pour qu'un juge d'instruction y accède. Par conséquent, force est de constater que **la perméabilité du système est moindre**.

Par ailleurs, on accuse souvent Julian Assange de s'en prendre exclusivement à l'administration américaine, certains observateurs n'hésitant plus à parler de "manipulation". Pourtant, la systématisation des attaques contre les États-Unis est à chercher du côté d'un particularisme: l'administration américaine dispose de 16 agences de renseignement, qui regroupent près de 2.000 entreprises. **Selon le Washington Post**, "854.000 personnes disposent d'un accès à des informations top secret" au sein de cette vaste communauté, qu'on nomme l'Intelligence Community (IC). En outre, cette technocratie a mis en place en 2006 une plateforme de partage d'informations, **Intellipedia**. Pas besoin d'avoir fait Polytechnique pour constater la porosité du système.

Mais avant de songer à un WikiLeaks à la française, il faudrait résoudre une vraie carence, démocratique celle-là: l'absence d'une procédure **de type FOIA** (pour Freedom of Information Act): un texte issu de la Constitution américaine que n'importe quel citoyen peut invoquer pour demander – et souvent, obtenir – la déclassification des documents. Des sites comme **Cryptome** ou **Secrecy News**, antérieurs à WikiLeaks, en ont même fait leur spécialité. Dans l'Hexagone, il faut encore attendre 50 ans pour accéder aux archives. Et certains documents nominatifs ne tomberont dans le domaine public que 100 ans après la mort de la personne qui y est citée.



Peut-on fermer WikiLeaks?

NON. La sortie médiatique d'Eric Besson, revenu à son poste de secrétaire d'Etat à l'économie numérique, symbolise assez bien les enjeux du débat, mais aussi ses limites.

Dans une lettre, il demande au Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) de *“bien vouloir lui indiquer dans les meilleurs délais possibles quelles actions peuvent être entreprises afin que [WikiLeaks] ne soit plus hébergé en France”*, quelques heures après avoir appris que les serveurs d'OVH étaient utilisés par l'organisation pour stocker une partie de ses données. De toutes parts, on insiste sur le fait qu'il **“aura du mal à expulser”** l'organisation, en se demandant s'il a vraiment **“le droit de [le] faire”**. Dans un communiqué, OVH annonce avoir **“saisi un juge en référé”** pour qu'il statue.

En attendant sa réponse, la mesure aura montré sa contre-productivité: en quelques dizaines de minutes, des dizaines de sites miroir **permettaient d'accéder à WikiLeaks** (selon la bonne vieille recette de **l'effet Streisand**), et les défenseurs du web libre pointaient les menaces de **“censure politique”**. Si les gouvernements veulent détruire l'idée de WikiLeaks, ils devront faire du site et de son fondateur des martyrs, une condition qui remonte aussi loin que les premiers écrits catholiques. Les voilà prévenus.



Retrouvez tous nos articles taggués WikiLeaks, notre live-blogging de la fuite ainsi que notre application dédiée à l'exploration des mémos diplomatiques



Crédits photo: CC **Geoffrey Dorne**

ERIC

le 4 décembre 2010 - 16:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La manipulation tentée par les détracteurs d'Assange, Hubert Védrine en tête, aura été l'amalgame entre confidentialité et intimité. Le syndrome “Big Brother” qu'ils évoquent consiste à espionner des citoyens et à pénétrer leur intimité pour préserver un Etat totalitaire, alors que porter à la connaissance du public des informations confidentielles qu'il est en droit de connaître relève plutôt d'un sain combat contre la tentation totalitaire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PETITES PHRASES

le 4 décembre 2010 - 18:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai 2 remarques en forme de questions ;)

1. La démocratie

Dans mes souvenirs, la démocratie représentative fait en sorte que le citoyen confie à des personnes élues le soin de traiter pour lui un certain nombre de problèmes d'intérêt général, dont fait entre autre partie la diplomatie.

L'intérêt de ce système permet à chaque citoyen de s'occuper de choses différentes, en particulier la gestion de sa propre existence immédiate.

Les “révélations” de Wikileaks viennent à exposer ce travail délégué à des représentants élus – et les administrations qu'ils font travailler – à chaque citoyen, et présenté sous forme de “On nous cache des choses, enfin révélées”.

Je n'ai pour ma part aucune compétence particulière en diplomatie et en gestion de caractères complexes comme les iraniens ou les nord-coréens, ou d'autres, et on me révèle par les cables le travail des spécialistes en m' enjoignant presque d'avoir un avis sur leur cynisme ou leur hypocrisie.

Ce que cherchent les apôtres de la transparence, c'est quoi ? que chaque citoyen soit

en permanence tenu au courant de l'évolution des affaires du monde et doit, chaque soir en rentrant du boulot, voter sur un QCM à 100,000 questions sur des questions aussi complexes que l'enrichissement d'uranium via des centrifugeuses vendues par des sociétés françaises à des sociétés chinoises qui les revendent à la Corée du Nord ?

2. La presse

Est-ce que quelqu'un sait comment est gérée la distribution des câbles à la presse : est-ce que Wikileaks est maîtresse de l'agenda en envoyant des paquets de 200 aux médias, qui sont ensuite traités journalistiquement – mais Wikileaks contrôle le compte-goutte? Ou bien est-ce que les médias ont eu la totalité du fonds, et se sont mis d'accord sur quoi publier, quand, à quel rythme ?

Je trouve cet aspect extraordinairement intéressant à creuser. Sont-ce les médias qui "décident" du rythme, et quelle est la hiérarchisation de leur publication ? Ou Wikileaks reste-t-il maître des transmissions successives aux médias – et ceux-ci ont-ils une vision globale de ce qui est encore à venir ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRAN

le 4 décembre 2010 - 22:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



si la presse n'était pas aussi verrouillée, contrôlée, attaquée (voir les différents procès contre Mediapart, Rue89 etc), l'information juste et nécessaire, avec la transparence qu'il faut aurait toute sa valeur, sans le soupçon d'être aux ordres. Idem en pire pour la TV. Wikileaks est né sur un terrain fertile. La faute à qui ? pas aux journalistes ni aux citoyens en tout cas. Comme disait une pub pour des mousses au chocolat il y a longtemps : faut pas pousser le bouchon trop loin !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GAËL

le 5 décembre 2010 - 2:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il y a un avant et un après Wikileaks, et il y a un avant et un après OWNI. OWNI c'est l'oxygène des médias d'informations sur internet. ça fait du bien de respirer.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ARAKNEE

le 5 décembre 2010 - 11:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bravo pour la comparaison avec Napster !

C'est exactement l'argument que je porte dans mes discussions sur le cablegate. La question n'est pas à poser dans les termes "que veut ou que fait wikileaks", mais plutôt à voir en parallèle avec les autres phénomènes sociaux liés à internet.

D'abord y a eu Napster, et puis il y a eu le peer 2 peer. C'est, je pense, ce qu'il se produit aujourd'hui.

Sans doute la fin de wikileaks fera exploser le datajournalism. Après, que ce soit bien ou pas, c'est une autre question. Comme le fait remarquer @si dans sa dernière émission, rien ne sert de condamner tout de suite les points négatifs qui se présentent : il faut le temps que des mécanismes se mettent en place. Et ils se mettent en place. Le fait, c'est que quelque chose vient de fondamentalement se transformer.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BL

le 5 décembre 2010 - 14:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il paraît effectivement de mettre le phénomène wikileaks en perspective avec la place de l'énorme développement d'internet, qui n'en ait qu'à ses débuts, dans l'Histoire. Quand l'imprimerie a été inventée, elle a permis une diffusion de l'information qui n'a pas été du goût de tout le monde.

Il y a un petit film français que personne n'évoque mais qui me semble aborder un certain nombre de questions intéressantes pour mieux comprendre ce qui se passe actuellement.

C'est 8th Wonderland et cela a été filmé en 2007

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18950691&cfilm=115621.html

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIER TESQUET

le 5 décembre 2010 - 15:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@petitesphrases

Sur le premier point, encore une fois, il s'agit d'un débat à contretemps, dans la mesure où Assange s'appuie sur des médias pour contextualiser les informations dont il dispose. La désintermédiation – complète – n'existe pas dans la mesure où il n'y a pas de mise en ligne massive de données. Et il s'agit moins de demander son avis à la sphère publique que de lui donner la possibilité de comprendre, de voir. Mais encore une fois, et pour reprendre une image que j'entendais tout à l'heure à la radio, il ne s'agit pas de la vérité "toute nue".

Sur la seconde remarque, corollaire, il me semble que WikiLeaks a transmis l'intégralité des documents aux journaux. Les déclarations d'Assange lors de son chat pour le Guardian vont en ce sens, comme les informations lâchées par un journaliste du Guardian quand il précisait que sa rédaction avait transmis les 250.000 mémos au New York Times.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ERIC

le 5 décembre 2010 - 22:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens de supprimer mon compte Amazon en leur indiquant que c'est "pour cause de lâcheté".

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PETITESPHRASES

le 5 décembre 2010 - 23:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@olivier

merci de ta réponse, je comprends ton premier point. Cela devient une question de mise en perspective des sujets, et pour ma part je ne suis pas certain que cela ait un intérêt général.

C'est évidemment complexe : je me suis plongé dans les mémos, j'ai lu bcp d'articles, j'ai compris des choses que je pouvais soupçonner sur la manière dont fonctionne la diplomatie – donc mon intérêt pour des détails particuliers a pu être assouvi, mais je reste globalement réservé sur la possibilité qu'a – ou qu'aurait – cette initiative, de modifier la manière dont fonctionne les démocraties modernes.

Pour le second point, noté. Il serait très intéressant que Le Monde nous confirme la manière dont les choses se sont passées – et se passent aujourd'hui dans le traitement des mémos. Tu sais comme moi que les choses que l'on décide de ne pas traiter sont souvent aussi intéressantes que ce qu'on publie, et la "cuisine" interne du Monde – et ses motivations – mériterait d'être davantage ouverte, pour un événement comme celui-ci, amha.

Je note ci-dessous qq questions auxquelles j'aimerais que Le Monde réponde – je vais faire un signe @samuellaurent pour qu'il vienne les lire, et puisse éventuellement y répondre – ou y faire répondre :-)

- depuis qd Le Monde travaille t'il sur les Mémos ?
- qui les lui transmet ? Wikileaks directement ou le Guardian
- Le Monde a t'il tous les Mémos ? ou a t'il simplement eu accès a une liste thématisée ?
- Comment se décide la publication successive des Mémos : Wikileaks le décide, Wikileaks et les "grands partenaires médias" ensemble, "les grands partenaires médias" seuls, un seul partenaire média (The Guardian) qui décide pour les autres ? Y'a t'il des

réunions de coordination entre les partenaires médias ? A quel rythme ?
- Quel est l'ordre de publication des mémos ? Quelles sont les raisons qui ont présidé au choix des premiers thèmes sortis, et pourquoi ces choix ? Quels sont les autres thèmes à venir ?
- L'accès aux Mémos pour Le Monde est-il gratuit, ou Le Monde a-t-il dû participer financièrement ? (par exemple par une "contribution de soutien" à Wikileaks, ou autre)
Qu'en est-il des autres partenaires médias ? (Vu l'avantage commercial pour Le Monde, il me semble que cette question est assez légitime)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PSEUDO VERITABLE

le 6 décembre 2010 - 9:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,
je suis probablement passé à côté de pas mal de choses mais :
-les cables devaient être cryptés. Qui (ou, quand, comment) a cassé la clé de décryptage ?
-je rejoins petites phrases : pourquoi "révéler" au compte goutte ? Chantage ? Tractations financières ?
-le contenu des "révélations" n'est-il pas celui que les US veulent révéler ? Des "révélations" parfaitement orchestrées en quelque sorte ? Et dans ce cas, qu'est ce que ça cache ? N'est pas la que doit se concentrer l'investigation ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JB

le 6 décembre 2010 - 14:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Moi je me demande :
- quelles sont les motivations de celui qui a révélé les logs (simplement une sorte de héros geek épris de liberté ?)
- Le fait que 1 million de personnes aient accès à "des infos top secret" (toutes??) est-il vraiment une preuve de la porosité du système? J'aimerais avoir l'avis d'un pro.
- Il est tentant pour n'importe quelle organisation d'instrumentaliser Wikileaks. Qu'est ce qui nous dit que ce n'est pas le cas ici?
- Puisqu'il y a une sélection des logs en amont, quelle est la "ligne éditoriale" de Wikileaks?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HÉLÈNE

le 6 décembre 2010 - 17:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un point me semble un peu faible dans cet article par ailleurs intéressant : celui concernant la France ("Pourrait-il arriver la même chose en France?"). Car vous déplacez alors la question sur le terrain juridique (le verrouillage du secret défense). Mais ce n'est pas la question : Wikileaks – autant qu'on sache – n'a pas obtenu des documents par un canal officiel. Ce qui surprend dans cette affaire c'est à la fois l'inflation de la classification, n'importe quoi devenant "secret" (mais j'ai pu constater plus ou moins la même chose en travaillant dans une administration française) et le nombre incroyable de gens qui ont accès aux documents classifiés jusqu'au niveau "secret" (1 million, 2, 3 millions selon les sources). Je ne sais pas comment l'expliquer, ce serait intéressant d'avoir des informations/analyses là-dessus. Je hasarde quand même une hypothèse : l'excessive focalisation des Américains sur la technologie (les docs étaient sur un Intranet sûrement très bien protégé, mais autant qu'on sache la faille était humaine, c'est une personne ayant légalement accès qui les a transmis à Wikileaks) Là où vous avez raison, c'est que nous n'avons pas l'équivalent du FOIA, et les délais d'accès aux archives, surtout quand il s'agit de documents classifiés, sont beaucoup plus longs en France. Mais je ne sais pas si cela joue un rôle dans cette affaire : les documents mis en ligne par Wikileaks n'étaient de toute façon pas (pas encore) accessible au titre du FOIA.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HOLD-UP

le 8 décembre 2010 - 13:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Owني fait un ptit contrat d'exclusivité sur le contenu wikileaks, sous couvert de "bénévolat" et "d'humanisme".

Mais au passage elle se rafle une tonne de "visitor" et accessoirement des contrats publicitaires.

Après on partage fifty-fifty avec les "bénévoles" de wikileaks...

Le système quand tu nous tiens...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

POURINFO

le 9 décembre 2010 - 11:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce que OVH envoie à ses clients à propos de wiki leaks :

Bonjour,

Comme vous le savez l'un de nos clients, en louant un serveur dédié, est devenu l'un des hébergeurs du site wikileaks. Ce site pose beaucoup de questions quant à sa légalité sur le territoire français.

Ovh n'est ni l'hébergeur, ni l'éditeur du site.

Ovh n'est ni pour ni contre wikileaks.

Contractuellement Ovh assure la prestataire technique pour des hébergeurs c'est à dire la fourniture d'un serveur, de l'électricité, du refroidissement, les bâtiments pour la sécurité physique et la connexion Internet. Et puis d'assurer la disponibilité du service 24 heures sur 24. Clé en main. En 1 heure.

Le monde politique a montré du doigt Ovh comme le responsable de l'hébergement de ce site. Habituellement, la loi LCEN prévoit une obligation de notification du contenu manifestement illicite avec un fondement juridique. Nous en recevons 3 à 5 notifications par jour pour différentes pages parmi les 6'500'000 sites qu'on héberge sur notre réseau (propos racistes, xénophobie, etc) et nous les transmettons aux hébergeurs concernés. Ainsi, l'hébergeur prend connaissance des pages manifestement illicites et demande à l'éditeur de retirer les pages. 99% de notifications sont traitées en quelques heures et tout fonctionnement parfaitement bien. Nous avons aussi des clients en Europe et nous respectons le contrat national dans chaque pays où Ovh s'est installé.

Concernant le site wikileaks, à ce jour, nous n'avons reçu aucune notification à transmettre à notre client. Peut être lui, en a-t-il reçue une directement. Ça, on ne le sait pas. En tout cas, Ovh n'a rien reçu.

Vu les accusations et la position délicate dans laquelle Ovh s'est retrouvé, nous avons décidé de demander l'avis de la justice pour savoir si le site ou certaines pages du site sont manifestement illicites. Pour cela, nous avons décidé d'utiliser la procédure sur requête qui permet de demander l'avis d'un juge rapidement et sans discussion contradictoire. Nous n'avons pas fait la procédure en référé, car elle demande qu'une partie assigne en justice une autre partie. En suite seulement le débat contradictoire peut avoir lieu et le juge peut se prononcer. Comme Ovh n'est ni pour ni contre ce site, nous n'avons pas à assigner notre client.

Vendredi donc à 16h, nous avons fait une demande très très rapide auprès du TGI de Lille. Elle a été rejeté avec les motivations suivantes: "Rejetons la demande, la société Ovh ne justifiant pas de la nécessité pour elle d'obtenir une autorisation judiciaire pour suspendre l'hébergement du site internet". Ceci parce qu'1 heure pour préparer la requête c'est peu et donc nous avons simplifié la requête au maximum en stipulant qu'Ovh était l'hébergeur du site (ce qui n'est pas le cas, mais ça permettait de la faire dès vendredi). Le juge s'est prononcé à 17h30 ...

http://demo.ovh.net/download/7a0c424d996a153e176ae3ce5355a287/wikileaks_lille_1.pdf

Donc, nos avocats ont travaillé tout le week-end pour préparer une requête complète avec toutes les pièces nécessaires. Cette requête a été présentée et plaidée aujourd'hui auprès d'un juge au TGI de Lille et un autre de Paris en même temps. Le juge de Lille a confirmé sa décision de Vendredi. Nous n'avons pas encore le document signé de sa main avec les motivations exactes. On l'aura demain et nous allons la communiquer.

Le juge de Paris a dit que l'affaire était complexe et a demandé que la requête soit plaidée au près du premier Vice-président du TGI de Paris. Ça a été fait. Il était d'avis que notre demande devait être rejetée mais a demandé l'avis du Président du TGI de Paris qui lui n'était pas de cet avis, et ce dernier a renvoyé le dossier auprès du 1er juge qui lui après réflexion a rejeté notre demande au motif qu'un tel dossier nécessitait un débat contradictoire. Nous n'avons pas encore le document signé de sa main, nous l'aurons demain et nous allons le publier.

Voici les requêtes:

*http://demo.ovh.net/download/7a0c424d996a153e176ae3ce5355a287/wikileaks_lille_2.pdf
http://demo.ovh.net/download/7a0c424d996a153e176ae3ce5355a287/wikileaks_paris.pdf*

Ces décisions sont conformes à ce que nous attendions ...

Dans l'état actuel des choses, il y a plusieurs scenari:

- conformément à la loi LCEN, il faut que "quelqu'un" fasse une notification de contenu manifestement illicite auprès de l'hébergeur en la justifiant avec les fondements légaux pour que ce dernier procède au retrait de ce contenu.

- sinon il faut que "quelqu'un" assigne en référé notre client (l'hébergeur et lui pourra éventuellement assigner son client wikileaks en sa qualité d'éditeur). Une discussion contradictoire pourra avoir lieu et le juge pourra se prononcer.

- sinon il faut que "quelqu'un" saisisse les juges de référés et demande de censurer le site sur le territoire français. C'est une procédure vraiment exceptionnelle. Il y a un précédent dans l'histoire de la justice avec l'affaire relative au site "aaargh". Avec les sites sur les jeux, cette procédure commence d'être utilisée.

Au niveau d'Ovh, le prestataire technique, nous estimons avoir fait le maximum pour clarifier la situation juridique du site par rapport à Ovh. En tout cas, nous avons essayé d'être le plus transparent possible.

Ovh exécutera toute décision de justice qui lui sera communiquée.

Pour les journalistes: nous sommes désolés de ne pas répondre directement à toutes vos demandes. Cette affaire qui dépasse les États, nous dépasse aussi et très largement. Il est nécessaire pour nous de communiquer de manière fonctionnelle afin de maîtriser au mot près le contenu du message. Un jour (peut être ...) on maîtrisera suffisamment la communication au point d'intervenir de manière plus émotionnelle. En tout cas aujourd'hui, nous ne sommes pas encore prêts.

Amicalement

Octave

pour information et mieux comprendre les enjeux: qui est Ovh ? Ovh, fort de ses 85000 serveurs dédiés, est le n°1 en Europe dans la location de serveur dédié. Ovh est aussi n°2 en Europe et n°6 au Monde en nombre de sites hébergés. Ovh est aussi l'opérateur téléphonique et compte 30000 téléphones employés en France. Ovh est historiquement une entreprise française mais compte 15 filiales, dont 12 en Europe. Ses 350 collaborateurs travaillent 24 heures sur 24, pour la satisfaction de ses 400'000 clients directs et 1500000 clients indirects. Le capital de l'entreprise est familial.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GERALDINE

le 9 décembre 2010 - 17:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,
mobilisons nous contre la fermeture de Wikileaks, signez cette pétition :

<http://www.mesopinions.com/Contre-l-interdiction-de-Wikileaks-petition-petitions-490d836c34fa7f081804316262fc56a7.html>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MIMO

le 31 décembre 2010 - 19:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonsoir,

J'ai signé la pétition de soutien à M. Assange. Je me documente beaucoup sur le web et il me semble légitime sinon indispensable de nous défendre des manipulations des médias mainstream. Une question de salut.

Pour les mêmes raisons, tout en appréciant le travail et la démarche de Wikileaks, il m'est extrêmement difficile d'intégrer cette anomalie de taille: pourquoi rien sur le 11/9 (pour commencer par l'essentiel)?

Nous avons là un événement majeur de ce début de siècle; le plus controversé en terme d'"information" manipulée aux yeux de millions de citoyens du monde. Les responsables même de la commission d'enquête, obtenue à l'arraché 3 ans plus tard, surnommée "la commission des omissions" l'ont désavouée depuis.

Et Wikileaks ne trouverait rien, pas l'ombre du début d'une info, d'un câble à nous glisser sous les yeux? Cela est véritablement très troublant puisque internet permet par ailleurs de lire et visionner une foulditude d'articles, d'analyses d'experts... S'interroger sur une possible manipulation de Wikileaks devient tout aussi légitime au fil des jours qui passent. Il est toujours indispensable de savoir qui parle? et qui finance?

Je garde l'espoir de pouvoir lire des réponses rassurantes...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

9 pings

Augmentons nos démocraties de quelques lignes de code » Article » OWNI, Digital Journalism le 4 décembre 2010 - 16:34

[...] Tesquet compare l'impact de WikiLeaks pour la presse à celui qu'a eu Napster pour l'indus... "Après, rien ne fut plus pareil" caricature, mais sans réellement s'y [...]

Wikileaks = <http://88.80.13.160> – Version 1.2.2 « C.C.E. le 4 décembre 2010 - 18:48

[...] que l'équipe de Wikileaks ait eu raison de publier les câbles diplomatiques américains, d'autres en discutent très bien. Ce dont je suis sûr par contre, c'est que la censure je n'aime pas, du tout. Et les [...]

Un révéléateur nommé #Wikileaks | L'Extérieur de l'Asile le 4 décembre 2010 - 20:57

[...] sur Owni, de quoi réfléchir à l'étape suivante: « Augmentons nos démocraties de [...]

6 questions sur WikiLeaks, le Napster du journalisme « Cybercriminalité, sécurité et ordre public le 5 décembre 2010 - 10:34

[...] En savoir plus ici [...]

Wikileaks débranché | Ta vie on s'en fout! le 5 décembre 2010 - 13:26

[...] <http://www.rue89.com/2010/12/04/wikileaks-la-chasse-est-ouverte-179098>
<http://www.jmp.net/2010/12/wikileaks/> <http://www.actualitte.com/dossiers/1233-wikileaks-informations-actualite-litterature-secrets.htm> <http://www.bortzmeyer.org/a-propos-wikileaks.html> <http://owni.fr/2010/12/04/6-questions-sur-wikileaks-le-napster-du-journalisme/> [...]

liberté d'expression sur Internet ? (censuré) « les échos de la gauchosphère le
5 décembre 2010 - 18:21

[...] Owni [...]

Wikileaks : l'État, le réseau et le territoire » Article » OWNI, Digital Journalism le
13 décembre 2010 - 12:52

[...] *La "fuite" des câbles n'en est également pas vraiment une. Elle n'est pas non plus un vol. Elle met en avant au contraire la douloureuse remise en question du concept de propriété que les majors, les producteurs de jeux vidéo ou de cinéma ont découvert à leur dépens : ce qui est transformé en bits, en devenant immatériel, ne nous appartient plus ; ce qui est inscrit dans le réseau devient le réseau et donc appartient au réseau. C'est pourquoi beaucoup considèrent aujourd'hui naturel d'avoir accès à ces fameux câbles comme toute une génération trouve naturel de télécharger de la musique en ligne ou de regarder la dernière série à la mode en streaming sur Internet. On parle même de WikiLeaks comme d'un nouveau Napster ! [...]*

La revue de presse de la semaine « C.C.E. le 16 décembre 2010 - 8:15

[...] *Infos et débats sur Wikileaks* <http://www.psyetgeek.com/la-guerre-danonymous>
<http://owni.fr/2010/12/04/6-questions-sur-wikileaks-le-napster-du-journalisme/>
<http://fr.readwriteweb.com/2010/12/13/a-la-une/si-wikileaks-tait-une-chance/> [...]

DES ROUTES HUMANITAIRES » Archives du Blog » WikiLeaks, le Napster du
journalisme le 21 juin 2012 - 19:50

[...] *Le processus est-il réversible? Assiste-t-on à une évolution structurelle de la société? OWNI essaie de répondre à ces [...]*